

**COMPTE - RENDU REUNION AFFAIRES SCOLAIRES**  
**DU 7 AOUT 2020**

Lieu / Heure: Mairie 18h-19h30

Présents : Eric BIAT, Elodie HOLLANT, Stéphanie GUILBERT, Lindsey CAMERLYNCK, Grégory ERCKELBOUDT, Stéphanie LESNE, Céline PAUX

**Ordre du jour de la réunion :**

- Retour sur la visite de l'école de Quesques
- Extension horaires garderie
- Conseil Jeunes Monchiniverlais(es)

**I Visite de l'école de Quesques :**

Le 28 Juillet 2020, accueil d'Eric ; Elodie ; Richard et Jocelyne par Mr Saint-Maxent, Maire de la commune de Quesques.

Cette rencontre a permis de visiter un projet groupe scolaire réalisé en 2 bâtiments (1 bâtiment regroupant école et bibliothèque et 1 bâtiment regroupant la salle polyvalente), et aussi connaître le financement et subventions possibles pour ce genre de réalisation.

En effet, cet échange a permis notamment de connaître la possibilité d'aide lors d'achat de terrain par exemple.

L'information de cette visite (avec photos) a également été publiée sur « Muncq-Nieurlet soyons acteurs de notre avenir ».

**II / Extension horaires de la garderie**

Le questionnaire sur l'extension de la garderie à 7h est imprimé et sera distribué entre le 10 et 15 août dans chaque foyer par l'équipe. Retour demandé aux familles avant le 25 Août.

**III / CJM : Conseil Jeunes Monchiniverlais(es)**

Mise en commun des travaux de réflexions, de recherches, de réalisations sur le sujet, notamment concernant la présentation du dispositif aux familles et enfants.

Pour se faire, nous retenons une plaquette triptyque, recto/verso A4 comprenant :

1<sup>er</sup> volet :

- une page de garde avec appellation CJM (Conseil Jeunes Monchiniverlais(es))
- Pourquoi un CJM ? Pour qui ? Comment ?

2<sup>ème</sup> volet :

- Son fonctionnement et coordonnées des représentants
- Edito du Maire

3<sup>ème</sup> volet détachable, à compléter et à retourner :

- Déclaration de candidature
- Autorisation parentale

L'ébauche de cette plaquette est en cours, sa distribution est prévue mi-septembre et très certainement directement auprès des jeunes concernés.

Une présentation pourrait être également faite en lien avec la Directrice de l'école, ceci sera à définir dès la rentrée.

Une rencontre avec tous les jeunes et leur famille permettra également d'associer les enfants non scolarisés au RPI.

Après étude du recensement des enfants habitant la commune nés en 2010 et 2011 (soit scolarisés en CM1 ou CM2), **27 enfants** seraient concernés, dont 16 scolarisés au RPI.

Une Charte est en cours de rédaction également.

Est envisagé parallèlement la réalisation d'écharpes tricolores pour nos Jeunes Conseiller(e)s, par nos dévouées couturières « bénévoles », en Septembre après validation d'achat des fournitures.

Une adresse mail va être créée pour ce Conseil Jeunes Monchiniverlais(es), consultable par tous les membres de la commission scolaire et extra-scolaire.

Poursuite ces prochains jours des liens concernant les travaux réalisés afin de permettre rapidement l'impression de la plaquette avant la rentrée.